

AXE 4 : Instituer une véritable gouvernance du territoire et une gestion exemplaire de la collectivité

Objectif 3 : Développer au sein de l'administration municipale des comportements exemplaires

ACTION 49 : Promouvoir l'exemplarité du Naturoptère auprès de la population et des services

AXE STRATEGIQUE LIE: 1

OBJECTIFS LIES: 1-2 // 4-4

CONTEXTE

Le Naturoptère est le fruit concret d'une culture tournée vers la Nature, à Sérignan-du-Comtat : présence historique de Jean-Henri Fabre, association et manifestation *Plantes rares et jardin naturel*, mise en place du sentier des lichens et du parcours botanique, association des randonneurs de l'Harmas, association des Compagnons de l'Harmas et du Naturoptère.

Le Naturoptère a pour mission d'être un lieu de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, en présentant des "leçons de choses", de façon ludique et pédagogique pour tous, avec les outils et les connaissances du XXI^e siècle.

Il présente une grande cohérence entre le contenu évoqué ci-dessus et le contenant, qui a pris la forme d'un bâtiment s'inspirant de la démarche de respect de la qualité environnementale dans la construction (structure bois, forte inertie, isolants naturels, toiture végétalisée, chaudière bois, phyto-épuration des eaux grises, etc.).

OBJECTIFS

Être une vigie des pratiques mises en place dans d'autres lieux.

Être un laboratoire des pratiques, pour définir celles qui sont les plus appropriées au contexte local.

Être un modèle d'actions applicables par les agents de la commune, par les habitants du village et par les visiteurs de l'établissement.

DESCRIPTION DES ETAPES ET PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 – 2010 - lancement : Le bâtiment a été construit en s'inspirant des normes de hautes qualités environnementales. Ainsi, la structure et son lien direct avec l'environnement conditionnent partiellement les comportements de ses utilisateurs. Choix de fonctionnements à promouvoir.

Etape 2 – 2011 – préparation : mise en place de fonctionnements définis en 2010

Mise en place d'actions basiques de comportement citoyen et respectueux de l'environnement au sein de l'établissement : tri sélectif (compost / éléments épandables / déchets recyclables / verre / déchets ménagers / produits chimiques,...), utilisation de produits d'entretien élémentaires (vinaigre d'alcool, huile de lin, cire d'abeille,...) et non toxiques pour l'environnement (eau de Javel, mousse polyuréthane, peintures à solvants...), utilisation de fumures plutôt qu'intrants chimiques, place laissée à des « harmas » (*désigne localement un terrain en jachère*), désherbage raisonné (absence de produits chimiques, action manuelle uniquement lorsque c'est nécessaire,...), pratiques de jardinage raisonnées laissant place à la biodiversité (tonte des espaces selon les bases respectueuses de la biodiversité, absence de taille artificielle et superflue,...), arrosage par de l'eau ne venant pas du réseau potable, coupures de l'éclairage nocturne, non-imperméabilisation des surfaces, utilisation de matériaux renouvelables (bois, métal), pratiques de développement durable (introduction de critères de durabilité dans le choix des fournisseurs,...), utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable, limitation des déchets générés (réutilisation ou recyclage de ressources présentes, privilège aux TIC plutôt qu'aux photocopies,...), multiplication des lieux d'expression de la biodiversité, etc.

Etape 3 - 2011 et au-delà – réalisation :

Valorisation et application des conseils experts du personnel scientifique et naturaliste du Naturoptère. Formation / information auprès de tous de l'applicabilité étendue de ces comportements.

ETAT D'AVANCEMENT

En projet

En cours de réalisation

Terminée

REALISATION

Par l'exemplarité de ses pratiques, le Naturoptère poursuit son action d'information et de formation auprès des agents et des visiteurs.

DELAIS DE REALISATION DE L'ACTION

court terme (- 6mois) en interne moyen terme (-1 an) en externe long terme (+ d'1 an)

BUDGET / ESTIMATION

Il s'agit d'actions de conseil qui s'inscrivent dans le budget de fonctionnement du Naturoptère (cf. fiche action n° 10)

ACTION PROPOSEE PAR

Les habitants (forum, ateliers). Les services Autres : La commune de Sérignan-du-Comtat

PILOTE DE L'ACTION : Commune de Sérignan du Comtat

Référent technique : Joseph JACQUIN-PORRETAZ

Référent politique : Monsieur le Maire Julien MERLE

PARTENAIRES FINANCIERS

Commune de Sérignan-du-Comtat

PARTENAIRES TECHNIQUES

Naturoptère

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD

Changement climatique et atmosphère
 Ressources et Biodiversité
 Accès pour tous aux besoins essentiels
 Cohésion sociale et solidarités
 Production et consommation responsables

PRIORITE

1 (priorité moindre) 2 (priorité moyenne) 3 (priorité forte)

INDICATEURS

Indicateur de réalisation de l'action (suivi) : nombre de séances d'information // nombre de formations

SUIVI DE L'ACTION

Ces indicateurs ne semblent plus vraiment pertinents. En effet, concrètement, la valorisation se fait par l'exemplarité des pratiques quotidiennes aux travers de conseils diffusés aux agents de la commune et aux visiteurs, non par des séances d'information.

Date de création de la fiche : 28/01/2011 – MAJ : 20/05/2011 - Dernière mise à jour : 21/11/2014